



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/147
22 juin 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES STATISTIQUES DES
TRANSPORTS SUR SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION
(9-11 juin 2004)**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
PARTICIPATION	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL	3 – 6
a) Commission économique pour l'Europe.....	3 – 4
b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires	5
c) Transports, environnement et santé.....	6
GROUPE DE TRAVAIL INTERSECRÉTARIATS DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS (IWG)	7 – 17
a) Rapport annuel sur les activités de l'IWG	7
b) Glossaire des statistiques des transports	8 – 10
i) Troisième édition du Glossaire.....	8
ii) Poursuite de la révision du Glossaire	9 – 10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
c) Version Internet du Questionnaire commun	11
d) Présentation du projet de Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière	12 – 16
e) Questionnaires pilotes sur les statistiques routières et ferroviaires.....	17
ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS.....	18 – 25
a) Présentation de la révision finale du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000)	18 – 19
b) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux (suite donnée aux travaux de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables, réunie à Barcelone)	20
c) Harmonisation des statistiques des transports de marchandises dangereuses	21 – 22
d) Questionnaire pilote sur le transport de gaz par conduites	23 – 24
e) Corrélation entre les systèmes statistiques en usage au sein de la CEE.....	25
MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS	26 – 28
a) Rapport de situation sur les bases de données du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM).....	26
b) Sources de statistiques des transports sur Internet	27 – 28
RECENSEMENTS DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE ...	29 – 33
a) Préparatifs du Recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe.....	29 – 31
b) Préparatifs d'un recensement des lignes ferroviaires E (AGC)	32 – 33
ACTIVITÉS D'EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI).....	34
ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL.....	35 – 39
a) Commission européenne (CE)	36
b) Eurostat	37
c) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT).....	38
d) Union internationale des chemins de fer (UIC)	39

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphes</u>
PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2004-2008.....	40
QUESTIONS DIVERSES	41 – 44
a) Publication de périodiques sous les auspices du Groupe de travail	41
b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.....	42
c) Dates de la prochaine session.....	43
d) Date limite pour la présentation des documents	44
ADOPTION DU RAPPORT	45 – 46

* * *

Annexe: Programme de travail pour 2004-2008

PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa cinquante-cinquième session à Genève, du 9 au 11 juin 2004, sous la présidence de M. Erik Grib (Danemark). Des représentants des États membres de la CEE énumérés ci-après y ont participé: Allemagne, Bulgarie, Croatie, Danemark, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. La Commission européenne (Eurostat) était également représentée, de même que les organisations intergouvernementales suivantes: Commission du Danube (CD) et Conférence européenne des ministres des transports (CEMT). Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Association européenne des cheminots, Eurogas et Union internationale des chemins de fer (UIC). Des représentants des projets TEM (Autoroute transeuropéenne) et TER (Chemin de fer transeuropéen) étaient également présents.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Groupe de travail **a adopté** l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (TRANS/WP.6/146).

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

3. La cinquante-neuvième session de la Commission économique pour l'Europe s'est tenue à Genève du 24 au 26 février 2004.

4. Le Groupe de travail **a été informé** des décisions que la Commission a prises à sa cinquante-neuvième session, tenue à Genève du 24 au 26 février 2004, sur des questions telles que la réforme de la CEE, les grandes orientations de ses travaux et ses activités d'assistance technique.

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

5. Le Groupe de travail **a été informé** des questions l'intéressant que le Comité a examinées à sa soixante-sixième session, tenue à Genève du 17 au 19 février 2004, et en particulier des décisions qu'il a prises d'entreprendre en 2005 des recensements de la circulation sur les routes E et les lignes ferroviaires E.

c) Transports, environnement et santé

6. Le Groupe de travail **a été informé** des résultats de la deuxième session (29 et 30 mars 2004) du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), qui peuvent avoir un rapport avec ses activités.

GROUPE DE TRAVAIL INTERSECRÉTARIATS DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS (IWG)

a) Rapport annuel sur les activités de l'IWG

Document: Document informel 1.

7. Le Groupe de travail **a été informé** des activités annuelles de l'IWG et **a accepté** le rapport annuel présenté dans le document informel 1.

b) Glossaire des statistiques des transports

i) Troisième édition du Glossaire

Document: ECE/TRANS/NONE/2003/25.

8. Le Groupe de travail **s'est félicité** des travaux réalisés pour la publication de la troisième édition du Glossaire des statistiques des transports qui a été établie conjointement par la CEE, Eurostat et la CEMT, en anglais, français et russe, en décembre 2003 (ECE/TRANS/NONE/2003/25).

ii) Poursuite de la révision du Glossaire

9. L'IWG **a informé** le Groupe de travail de ses travaux en cours en ce qui concerne les mises à jour futures du Glossaire. Le Groupe de travail **a approuvé** la stratégie proposée par l'IWG pour les futurs travaux sur le Glossaire:

- En élargir la portée et le champ d'application;
- En cas de changements majeurs dans le Glossaire, publier une nouvelle édition dans laquelle ils seront insérés;
- Faire apparaître les changements mineurs apportés au Glossaire sous le même numéro d'édition, auquel sera accolé un chiffre supplémentaire.

10. Le Groupe de travail **a été informé** des plans visant à élargir le champ du Glossaire en y incluant des chapitres sur le transport aérien (domaine sur lequel ne portent pas les travaux du Groupe de travail) et sur les accidents de chemin de fer. Il **a décidé** d'examiner le projet de chapitre sur les accidents de chemin de fer à sa cinquante-sixième session.

c) Version Internet du Questionnaire commun

11. Le Groupe de travail **a été informé** par le représentant d'Eurostat de l'évolution de la situation concernant la version Internet du Questionnaire commun sur les statistiques des transports, qui pourrait être prête en septembre 2004 pour la collecte des données de 2003, faute de quoi celle-ci serait effectuée selon la méthode existante.

d) Présentation du projet de Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière

Document: Document informel 7.

12. Le Groupe de travail **a examiné** à la fois le projet de Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière, établi par l'IWG (document informel 7) pour donner suite à la demande faite lors de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail, et la proposition du Directeur de la Division des transports de la CEE, dont le texte a été distribué pendant la session.

13. Le Groupe de travail **a décidé** d'accepter la proposition de Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière présentée par l'IWG, à savoir:

- Le Questionnaire commun sur les statistiques de la circulation routière comportera deux tableaux.
- Le tableau A (petite partie du Questionnaire consacrée aux statistiques de base et qui peut être remplie rapidement), tel que modifié par le Groupe de travail, se présentera comme suit:

Tableau A

RUBRIQUES

1. Nombre d'accidents ayant entraîné des lésions corporelles (total)

Selon le type de route

- 1.1 Autoroutes
- 1.2 En agglomération
- 1.3 Hors agglomération
- 1.4 Route non précisée

2. Nombre de victimes (personnes tuées et personnes blessées) (total)

Selon les catégories d'usagers de la route

- 2.1 Piétons
- 2.2 Cyclistes
- 2.3 Cyclomotoristes et motocyclistes
- 2.4 Automobilistes – voitures particulières
- 2.5 Autres

Selon le type de route

- 2.6 Autoroutes
- 2.7 En agglomération
- 2.8 Hors agglomération
- 2.9 Route non précisée

3. Nombre de morts (total)

Selon les catégories d'usagers de la route

- 3.1 Piétons
- 3.2 Cyclistes
- 3.3 Cyclomotoristes et motocyclistes
- 3.4 Automobilistes – voitures particulières
- 3.5 Autres

Selon le type de route

- 3.6 Autoroutes
- 3.7 En agglomération
- 3.8 Hors agglomération
- 3.9 Route non précisée

- Le tableau B du Questionnaire restera identique au questionnaire annuel, plutôt long, habituellement envoyé par la CEE.

14. Le Groupe de travail **a également décidé** de demander au secrétariat de se renseigner auprès des États membres sur l'existence de données relatives à la participation des véhicules utilitaires lourds dans les accidents de la route et de variables relatives à la vitesse des véhicules, aux distances de sécurité (collision contre l'arrière d'un autre véhicule), au non-port du casque (cyclistes et motocyclistes) et au non-port de la ceinture. Il **a prié** le secrétariat de rendre compte des résultats de ses recherches au Groupe de travail à sa cinquante-sixième session.

15. Le Groupe de travail **a examiné** les données disponibles dans la base de données des statistiques des transports et **a estimé** qu'en raison de difficultés méthodologiques et d'un manque de données il n'était pas encore possible d'établir un lien entre le nombre d'accidents de la circulation routière et le nombre moyen de kilomètres parcourus par véhicule.

16. Le représentant d'Eurostat **a informé** le Groupe de travail de la possibilité de disposer de la version Internet du Questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière. Si Eurostat prend les dispositions nécessaires, cette version pourrait être disponible et utilisable au printemps 2005.

e) Questionnaires pilotes sur les statistiques routières et ferroviaires

17. Le représentant d'Eurostat **a informé** le Groupe de travail des activités liées aux questionnaires pilotes sur les statistiques routières et ferroviaires.

ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

- a) Présentation de la révision finale du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000)

Document: TRANS/WP.6/2004/1.

18. Le Groupe de travail **a examiné** et **adopté** la version définitive (TRANS/WP.6/2004/1) de la proposition relative à une future subdivision de la NST/2000, avec la modification mineure suivante: dans le texte anglais, section 04.8, supprimer l'expression «*in bulk*».

19. Le Groupe de travail **a demandé** au secrétariat d'envoyer la version modifiée du document TRANS/WP.6/2004/1 au Comité des transports intérieurs et à la Conférence des statisticiens européens pour adoption.

- b) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux (suite donnée aux travaux de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables, réunie à Barcelone)

Document: TRANS/WP.6/AC.3/2003/5.

20. Le Groupe de travail **a examiné** les résultats de la Réunion spéciale CEE sur l'harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux, accueillie par la République tchèque à Prague les 15 et 16 mai 2003, qui faisait suite à la réunion de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables tenue à Barcelone les 28 et 29 mars 2000. Le Groupe de travail **a adopté** le rapport de cette réunion spéciale (TRANS/WP.6/AC.3/2003/5). Il **a décidé** i) de demander à l'IWG de réfléchir à la manière dont on pourrait inclure ces résultats dans le Glossaire et ii) de demander à la CEE de publier dans l'immédiat ces résultats sur la Toile et de créer un lien qui permette d'y accéder depuis la page d'accueil du Glossaire.

- c) Harmonisation des statistiques des transports de marchandises dangereuses

21. Le représentant d'Eurostat **a rendu compte** de l'évolution de la mise à jour de la partie consacrée au transport de marchandises dangereuses de l'enquête menée au sujet du Règlement du Conseil relatif aux relevés statistiques des transports de marchandises par route (1172/98 du 25 mai 1998). Il sera possible d'accéder gratuitement à ces données sur le site Web d'Eurostat.

22. Le Groupe de travail **a demandé** au secrétariat d'établir un document contenant des extraits des documents d'Eurostat sur le transport de matières dangereuses et d'y ajouter, si possible, des statistiques similaires émanant d'autres pays européens et de lui présenter ce document à sa cinquante-septième session (2006).

d) Questionnaire pilote sur le transport de gaz par conduites

Document: TRANS/WP.6/2004/2 et document informel 4.

23. Le représentant de la Fédération de Russie **a présenté** le document TRANS/WP.6/2004/2 et le document informel 4 et **a informé** le Groupe de travail de la situation et de l'évolution de la couverture statistique du transport de gaz par conduites dans son pays.

24. Le Groupe de travail **a été informé** par le représentant d'Eurogas des expériences menées par Eurogas, des résultats que cette organisation a obtenus et des problèmes qu'elle a rencontrés en ce qui concerne la couverture statistique du transport de gaz par conduites. À cet égard, le Groupe de travail **a décidé** d'inviter Eurogas à lui présenter, à sa cinquante-sixième session, un document de travail sur les définitions qu'elle utilise.

e) Corrélation entre les systèmes statistiques en usage au sein de la CEE

Document: TRANS/WP.6/2004/3.

25. Le secrétariat **a présenté**, pour information, une note relative à la corrélation entre les différents systèmes de classification en usage au sein de la CEE. Le Groupe de travail **a pris note** de ce document.

MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

a) Rapport de situation sur les bases de données du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

Documents: TRANS/WP.6/2004/4 et document informel 2.

26. Le Groupe de travail **a été informé** par le Bureau central du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) des progrès accomplis dans la mise en place de bases de données dans le cadre du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) (TRANS/WP.6/2004/4) et **a pris note** de la communication écrite du TER (document informel 2).

b) Sources de statistiques des transports sur Internet

27. Le Groupe de travail **a pris note** de la liste mise à jour des liens Internet établie par le secrétariat et affichée sur la page d'accueil de la CEE pour les statistiques des transports (<http://www.unece.org/trans/main/wp6/transstatlinks.html>).

28. Le Groupe de travail **a demandé** aux États membres d'informer régulièrement le secrétariat des changements d'adresses des sites Web pertinents, afin de pouvoir tenir à jour la page d'accueil.

RECENSEMENTS DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE

a) Préparatifs du Recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe

Documents: TRANS/WP.6/AC.2/16, TRANS/WP.6/AC.2/16/Add.1, TRANS/WP.6/AC.2/16/Add.2.

29. Le Groupe de travail **a noté** que le Comité des transports intérieurs, à sa soixante-sixième session, avait adopté la résolution n° 254 sur le Recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe (ECE/TRANS/156). Cette résolution est fondée sur les conclusions de la Réunion spéciale préparatoire au Recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe, qui s'est tenue les 29 et 30 septembre 2003 à Genève.

30. Le Groupe de travail **a rappelé** aux gouvernements qu'ils doivent envoyer au Secrétaire exécutif de la CEE, au plus tard le 30 septembre 2004, la lettre dans laquelle ils se disent prêts à entreprendre ce recensement sur leurs territoires respectifs.

31. Le Groupe de travail **a examiné** la possibilité d'augmenter la fréquence des recensements de la circulation sur les routes E, qui jusqu'à présent ont été organisés tous les cinq ans. Il **a pris note** des incidences financières que pourrait avoir une telle mesure pour les États et pour le secrétariat. Toujours à propos de cette question, le Groupe de travail **a décidé** de demander au secrétariat d'établir, pour sa cinquante-sixième session, un document qui recense les arguments pour et contre une telle mesure. Ce document devrait reposer en partie sur un questionnaire envoyé aux États membres comprenant des questions sur la couverture des routes E ainsi que des questions sur la couverture de l'ensemble du réseau routier.

b) Préparatifs d'un recensement des lignes ferroviaires E (AGC)

Documents: TRANS/WP.6/AC.4/2, TRANS/WP.6/AC.4/2/Add.1.

32. Le Groupe de travail **a noté** que, à sa soixante-sixième session, le Comité des transports intérieurs avait adopté la résolution n° 255 sur le Recensement des lignes ferroviaires E de 2005. Cette résolution était fondée sur les conclusions de la Réunion spéciale sur le recensement des lignes ferroviaires E, tenue les 2 et 3 octobre 2003 à Genève, au cours de laquelle la délégation d'Eurostat avait fait le point en ce qui concerne un recensement obligatoire similaire effectué dans l'Union européenne.

33. Le Groupe de travail **a rappelé** aux gouvernements qu'ils doivent envoyer au Secrétaire exécutif de la CEE, au plus tard le 30 septembre 2004, la lettre dans laquelle ils se disent prêts à entreprendre ce recensement sur leurs territoires respectifs.

ACTIVITÉS D'EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI)

34. Le Groupe de travail **a continué** de procéder à un échange de vues sur les activités d'EDIFACT/ONU et les autres faits nouveaux dans le domaine de l'échange de données informatisé concernant le secteur des transports. Les représentants d'Eurostat et du Danemark ont informé le Groupe de travail de l'évolution de la situation. Le Groupe de travail **a décidé** de maintenir ce point à l'ordre du jour de sa prochaine session.

ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

35. Le Groupe de travail **a entendu les présentations orales** des représentants des organisations ci-après sur leurs activités en cours ou futures dans le domaine des statistiques des transports.

a) Commission européenne (CE)

Documents: Documents informels 5 et 6.

36. Le représentant de NEA **a informé** le Groupe de travail des activités menées au sein du Système d'information européen sur les politiques de transport (ETIS) sous les auspices de la Direction générale énergie transports (DG TREN). Le Groupe de travail **a accueilli avec satisfaction** les documents informels 5 et 6.

b) Eurostat

37. Le représentant d'Eurostat **a informé** le Groupe de travail que les priorités en matière de statistiques des transports continueraient d'obéir à la nécessité de suivre la libéralisation et la rationalisation du transport européen ainsi que ses incidences sur le développement régional, l'environnement et la sécurité. Les efforts resteront axés principalement sur l'amélioration de la qualité totale (couverture, respect des délais et qualité statistique) des statistiques des transports. Les statistiques concernant chaque mode de transport, fondées sur des actes juridiques et des accords volontaires, continueront de constituer l'essentiel du système de statistiques des transports de l'Union européenne. En 2005, la mise en œuvre des activités statistiques dans les domaines des transports maritimes, aériens, routiers et ferroviaires se poursuivra, sur la base d'actes juridiques récents. Les travaux visant à simplifier la base juridique en vigueur pour les statistiques de la navigation intérieure se poursuivront en 2004. La DG TREN a pris plusieurs initiatives dans le cadre du Programme d'action pour la sécurité routière de la Commission européenne. Des indicateurs fiables relatifs à la répartition modale seront établis et publiés régulièrement. Toutefois, la priorité des priorités consistera, pendant la période 2004-2005, à étendre la collecte de l'ensemble complet des statistiques des transports aux nouveaux États membres.

c) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT)

38. Le représentant de la CEMT **a informé** le Groupe de travail des activités suivantes menées par son organisation:

- Tendances dans le secteur des transports (Dépliant): le questionnaire rassemble des indicateurs clefs qui permettent d'analyser les premières tendances dans le secteur des transports. Les données de 2002 sont actuellement disponibles et la collecte des données de 2003 commencera en juillet 2004. En conséquence, tous les tableaux figurant dans la publication pour la période 1970-2003 devraient être disponibles sur support électronique à la fin de 2004. La publication papier paraîtra au cours du premier trimestre 2005.
- Tendances à court terme dans le secteur des transports: les données pour le premier trimestre 2004 sont actuellement rassemblées et devraient être disponibles sur le site Internet de la CEMT d'ici à la fin du mois de juin 2004. La prochaine collecte de données aura lieu le 1^{er} septembre 2004 et portera sur des données du deuxième trimestre 2004. La CEMT s'efforcera de mettre en place, dans le courant de 2004, une base de données corrigées des variations saisonnières.
- Investissements dans les infrastructures de transport: une première enquête concernant les données de 2000 a déjà été menée. Les informations recueillies se sont avérées de qualité médiocre et la CEMT s'est trouvée de ce fait dans l'impossibilité de les publier comme prévu. Toutefois, lors de la dernière réunion ministérielle de la CEMT, un rapport officieux a été présenté, qui souligne combien il est difficile de mettre en place un système de collecte de données bon et efficace pour ce type d'informations. Toutefois, vu la forte demande de données sur les investissements dans les infrastructures de transport, il a été décidé de continuer à collecter ces données une fois par an. Pour alléger le fardeau que représente ce questionnaire pour les États membres, toutes les variables qu'il est très difficile ou impossible d'indiquer seront supprimées, si bien que le questionnaire ne comprendra plus que deux tableaux (investissements bruts et dépenses d'entretien). Dans le courant de l'été 2004, il sera procédé à une nouvelle collecte de données, y compris des données portant sur 2003, au moyen du nouveau questionnaire.
- Accidents de la route: la CEMT a annoncé en 2003 que sa publication sur les accidents de la circulation routière serait améliorée grâce à l'ajout des rapports établis par son Groupe sur la sécurité routière et ne serait plus bilingue mais comprendrait deux volumes, l'un en français et l'autre en anglais. Malheureusement, des problèmes techniques ayant retardé la réalisation de ce projet, la CEMT a décidé de diffuser les données de 2001 uniquement sur support électronique, de rassembler les données de 2002 et de les diffuser sur support électronique pendant l'été 2004. De la sorte, en septembre 2004, la collecte des données de 2003 sera menée à bien normalement et en temps voulu. Tous les tableaux statistiques pour 2003 seront alors disponibles sur support électronique à la fin de 2004.
- Le Questionnaire commun: la position de ce questionnaire a déjà été examinée et présentée au titre du point 3 de l'ordre du jour.

d) Union internationale des chemins de fer (UIC)

39. Le représentant de l'UIC **a informé** le Groupe de travail que toutes les parties intéressées pouvaient consulter gratuitement sur la Toile les données statistiques de l'UIC. La base de données de l'UIC couvre 90 % du trafic ferroviaire en Europe. Le représentant de l'UIC **a donné**

au Groupe de travail **des informations** sur la page d'accueil du site Web de l'UIC et sur la manière de l'utiliser. Le Groupe de travail **a accueilli avec satisfaction** l'offre de l'UIC de fournir un mot de passe à ses membres qui en feraient la demande par écrit.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2004-2008

Document: TRANS/WP.6/2004/5.

40. Le Groupe de travail **a examiné** et **a adopté**, avec quelques modifications mineures, le projet de programme de travail pour la période 2004-2008, qui a été distribué sous la cote TRANS/WP.6/2004/5 et qui est reproduit dans l'annexe du présent rapport.

QUESTIONS DIVERSES

a) Publication de périodiques sous les auspices du Groupe de travail

Documents: TRANS/WP.6/2004/6 et document informel 3.

41. Le Groupe de travail **a pris note** des informations relatives à la publication des périodiques suivants: Bulletin annuel des statistiques des transports, Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord, Principaux indicateurs de transport et Recensement quinquennal de la circulation motorisée sur les grandes routes de trafic international, 2000. Le Groupe de travail **a décidé**:

- De rendre accessibles gratuitement sur la Toile ses publications annuelles en format pdf;
- De mettre le Glossaire des statistiques des transports à la disposition des personnes intéressées à la fois sur support papier (ouvrage comprenant les principales mises à jour et les additifs) et sur la Toile en format pdf; et
- D'examiner la question de la publication des documents à sa prochaine session.

b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

42. Le Groupe de travail souhaitera peut-être **prendre note** des dates et lieux des réunions des organes suivants pendant la période 2004-2005:

- Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports, automne 2004;
- Eurostat:
 1. Conseil de coordination des statistiques des transports (CCST), 18 et 19 octobre 2004
 2. Statistiques des transports maritimes, 21 et 22 février 2005
 3. Statistiques de la navigation intérieure, 3 et 4 mars 2005
 4. Statistiques des transports routiers, 2 et 3 mai 2005.

c) Date de la prochaine session

43. Le Groupe de travail **a décidé** de tenir sa cinquante-sixième session du 8 au 10 juin 2005.

d) Date limite pour la présentation des documents

44. En ce qui concerne la date limite pour l'envoi des documents au secrétariat, le Groupe de travail **a arrêté** la date suivante: **1^{er} mars 2005** pour la cinquante-sixième session du Groupe de travail.

ADOPTION DU RAPPORT

45. Conformément à la décision prise par le Groupe de travail à sa cinquante et unième session (TRANS/WP.6/139, par. 3), le rapport de sa cinquante-cinquième session **a été établi** par le Président, avec le concours du secrétariat, en vue de sa présentation au Comité des transports intérieurs.

46. Les décisions adoptées par le Groupe de travail pendant la session sont mentionnées aux paragraphes suivants: 2, 9, 10, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 22, 24, 28, 30, 31, 33, 34, 40, 41, 43, 44 et 45.

Annexe

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2008*

ACTIVITÉ 02.12: STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS02.12.1 Méthodes de collecte et définition des statistiques sur le transport intérieur et les accidents de la circulationPriorité: 2

Exposé succinct: Mise au point de méthodes appropriées et d'une terminologie pour l'harmonisation des statistiques, en vue aussi de déterminer des indicateurs de transports durables, notamment des méthodes de collecte et de compilation de statistiques sur les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable et par conduites, et sur le transport combiné, ainsi que sur les accidents de la circulation routière, en collaboration et en coordination avec d'autres organes de la CEE et des organisations internationales compétentes, afin d'encourager la production de statistiques complètes, actualisées et fiables, pour la planification et l'analyse ~~d'un transport durable~~ **des transports**.

Travail à faire: Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes:

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Solutions ciblées visant à améliorer la collecte de statistiques sur les secteurs critiques, en tant qu'indicateurs de transports durables, et, notamment, sur les secteurs critiques suivants:

Statistiques sur l'impact des transports sur l'environnement;
Statistiques sur le transport urbain et régional de voyageurs;
Statistiques sur le transport des marchandises dangereuses.

Résultats escomptés: ~~Une~~ Décision concrète pour chacun des secteurs critiques, par exemple l'insertion de chapitres supplémentaires dans le Questionnaire commun pour les statistiques des transports (transports urbains, environnement) ~~(2004)~~ **(2005)**; évaluation de l'applicabilité de la ~~directive~~ **réglementation** de l'UE pour la collecte de données sur les marchandises dangereuses pour les États non membres de l'UE ~~(2004)~~ **(2005)**, et constitution de groupes de travail informels chargés de tâches précises, si besoin est. ~~(2004)~~ **(2005)**

Priorité: 1

- b) En tant que principal organe de la CEE chargé des indicateurs de transports durables, jouer de plus en plus un rôle pilote dans les activités faisant suite à la Conférence régionale sur les transports et l'environnement (CRTE, novembre 1997, Vienne) en mettant en œuvre les chapitres du Programme commun d'action relatifs à la surveillance, à la mesure et à la notification des incidences du transport sur l'environnement, notamment:

* Les passages nouvellement proposés sont indiqués en caractères gras; ceux qu'il est proposé de supprimer sont biffés.

- i) Conformément à la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF./2/FINAL), réduire l'incidence néfaste des transports et de la circulation sur l'environnement et la santé en encourageant la collecte, l'harmonisation, l'analyse et l'échange de données sur les aspects environnementaux et sanitaires du transport;
- ii) Conformément au Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF./3/FINAL), au niveau international, élaborer une base théorique et des méthodes communes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données sur les activités de transport et leurs incidences sur l'environnement et la santé; formuler une proposition pour l'échange et la publication de données et de résultats d'analyse dans ce domaine, régulièrement et à l'échelon paneuropéen et, au niveau national, la collecte et l'évaluation de données concernant la pollution, le bruit et la consommation d'énergie, fondées sur les méthodes internationales; et élaborer des scénarios sur l'évolution des émissions et de la consommation d'énergie.

Résultats escomptés: Poursuite des progrès dans le sens d'une intégration de variables environnementales dans le Questionnaire commun pour les statistiques des transports, ainsi que dans les deux publications annuelles sur les transports; participer activement au suivi de la Conférence de Vienne (2001-2004) **2005**. ; ~~réunir des groupes de travail informels sur les statistiques des transports et de l'environnement et sur les indicateurs et définitions des transports urbains durables.~~ (2004) **(2005)** Priorité: 1

- c) Coordination entre les gouvernements des pays membres, d'autres organes de la CEE et des organisations internationales et organisations non gouvernementales compétentes pour harmoniser la terminologie utilisée dans les statistiques des transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites, ainsi que du transport combiné et des accidents de la circulation routière, y compris mais non exclusivement dans le contexte des travaux entrepris par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (CEE-CEMT-CE/Eurostat) (deux ou trois réunions annuelles).

Résultats escomptés: Améliorer la transmission électronique du Questionnaire commun pour les statistiques des transports ~~(2004)~~ **(2005)**; établir des questionnaires supplémentaires conformément aux décisions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (IWG) et du WP.6; préparation de réunions de l'IWG; publication de la troisième édition **mise à jour** du Glossaire des statistiques des transports. ~~(2004)~~ **(2005)** Priorité: 2

- d) Mise au point de méthodes communes pour faciliter et améliorer la collecte de statistiques sur les flux de trafic routier et ferroviaire, et les paramètres d'infrastructure, grâce à des recensements et à des enquêtes, tels que les méthodes de comptage automatique, y compris mais non exclusivement dans le contexte du Recensement de la circulation routière associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E) (exécutés et publiés par la CEE tous les cinq ans) (prochaine édition en ~~2003~~ **2006**). Mise au point d'une méthode commune pour un recensement du trafic ferroviaire sur le réseau E, en vue de rassembler des données sur les flux de trafic et les paramètres d'infrastructure sur le réseau AGC, en commençant par l'institution d'une réunion spéciale sur le recensement du trafic ferroviaire sur le réseau E. (2003-2005). **Les résultats devraient être publiés en 2008.** Priorité: 1

~~Résultats escomptés: Élaboration de la version SIG du Recensement et de l'Inventaire 2000 et publication sur copie papier, CD-ROM et Internet (2001-2003). Préparation de la première réunion spéciale sur le recensement du trafic ferroviaire sur le réseau E, y compris l'adoption d'une résolution et de recommandations à l'intention des gouvernements ainsi que d'une version SIG pour 2005. (2003-2005)~~

Priorité: 1

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- e) Surveillance de l'évolution dans le domaine des bases de données et des systèmes d'information sur les transports, y compris les systèmes d'information géographique (SIG) en vue de faciliter la mise à jour, l'analyse et l'application géographique des données sur les transports, au sein de la CEE et en coopération avec la CEMT et CE/Eurostat, afin d'harmoniser les données sur les transports au plan international et d'éviter les chevauchements avec d'autres organisations.

Résultats escomptés: Élaboration d'un système de base de données CEE sur les transports, fondé sur les données collectées au moyen du Questionnaire commun pour les statistiques des transports. Examen des différentes possibilités et des progrès réalisés (Acces/Excel, Internet/WWW, etc.); observation des essais effectués à la CEMT et à Eurostat. (2001-2003~~4~~)

Priorité: 3

- f) Élaboration de projets pour aider les pays en transition à réunir, organiser et automatiser les statistiques sur les transports, notamment par l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation, en tirant parti des connaissances spécialisées des gouvernements des pays membres et des organisations compétentes.

Résultats escomptés: Communication par les États membres et les organisations internationales de renseignements sur leurs activités pertinentes.

Priorité: 2

- ~~g) — Création d'une subdivision harmonisée des classes de la NST/2000.~~

Résultats escomptés: Adoption d'une subdivision des classes de la NST/2000. (2003-2004)

Priorité: 2

- ~~h) — Réunir un atelier à Prague en collaboration avec le Ministère tchèque des transports en vue de mettre au point des indicateurs pour un transport urbain et régional durable.~~

Résultats escomptés: Proposition d'indicateurs (2003-~~2004~~)

Priorité: 2

02.12.2 Publication de statistiques dans le domaine des transports

Priorité: 1

Exposé succinct: Rassembler et compiler des statistiques sur les transports intérieurs, les accidents de la circulation routière et les flux de trafic routier, publiées par la CEE.

Travail à faire: Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes:

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Établir et entretenir une base de données pour la collecte annuelle de statistiques sur les transports intérieurs, y compris sur le transport combiné et les accidents de la circulation routière, auprès des gouvernements des pays membres de la CEE, afin de les publier dans les recueils suivants:
- i) Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord;
 - ii) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord;
 - iii) Principaux indicateurs des transports.

Résultats escomptés: Publication de l'édition du Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord, et des Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord et des principaux indicateurs des transports; distribution des questionnaires et réception des données provenant des gouvernements de pays membres concernant le Bulletin annuel et les Statistiques des accidents, sur papier, disquette et/ou sous forme électronique. ~~Élaboration d'un répertoire de poche sur les indicateurs de base des transports pour la région de la CEE. (2004) (2005)~~ Priorité: 1

- b) Publication, tous les cinq ans, sur papier, sur support électronique et sur l'Internet, des résultats du Recensement et de l'Inventaire des routes E exécutés par les gouvernements des pays membres conformément aux recommandations formulées par la Réunion spéciale sur le Recensement de la circulation routière et le Recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E, sous les formes suivantes:
- Recensement de la circulation routière et Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E);
 - Recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E.

Résultats escomptés: Élaboration du Recensement et de l'Inventaire ~~2000~~ **2005** et du Recensement du trafic sur les lignes ferroviaires E. ~~(2001-2003-2005)~~; distribution du CD-ROM sur les résultats du recensement et accès électronique aux données de recensement par Internet. ~~(2002-2003)~~ Priorité: 1

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- c) Appui méthodologique à l'analyse et à l'évaluation continues de ces trois publications statistiques, en vue de continuer d'améliorer la qualité et la présentation des publications et d'y incorporer une terminologie harmonisée grâce aux travaux du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports. Élaborer des stratégies visant à améliorer l'utilité et la présentation des publications.

Résultats escomptés: Connaître l'avis des gouvernements et des autres utilisateurs quant à l'utilité et à la présentation des publications et mettre au point des stratégies pour améliorer l'une et l'autre. ~~(2003-2007)~~ **(2004-2008)**. Priorité: 3